

## PROJET P3

### Programme AIPCR de Séminaires internationaux

- Routes, Transport et Développement -



Comité technique AIPCR C3 - Échanges technologiques et Développement

septembre 2000

## Contexte

Le nouveau Plan stratégique de l'AIPCR met un accent tout particulier sur la nécessité de répondre aux exigences de tous ses membres, y compris les 60 % de membres venant de pays dont le PNB est inférieur à 3 100 USD par habitant.

Ces pays ont moins de facilité pour faire face aux coûts associés à leur représentation dans les Comités techniques et, en conséquence, ils sont dans l'impossibilité de s'assurer que le programme de travail de l'AIPCR reflète les problèmes qui sont les plus importants pour eux.

Au XXIIe Congrès mondial de la Route à Kuala Lumpur, l'AIPCR a décidé que l'ensemble des Comités techniques devraient organiser, avant le XXIIIe Congrès mondial de la Route à Durban en 2003, deux réunions dans des pays en développement ou en transition et un séminaire pertinent qui serait tenu conjointement à ces deux réunions.

L'AIPCR a également décidé que le Comité technique C3 – Échanges technologiques et Développement – serait responsable de la coordination de la mise en œuvre de cet important programme de séminaires.

Ce document doit être lu conjointement au précédent document (1999) de l'AIPCR "Recommandations pour la planification et l'organisation des Séminaires de l'AIPCR" disponible sur le site web de l'AIPCR.

## Programme des Séminaires

La décision de l'AIPCR de tenir 40 séminaires internationaux avant octobre 2003 est un véritable défi et une initiative ambitieuse. On peut également la considérer comme une occasion unique de valoriser l'image de l'AIPCR au niveau mondial et de mieux faire connaître l'AIPCR auprès de la communauté internationale des professionnels de la route et du transport routier. On espère également que cette décision permettra de démontrer, à ceux qui sont impliqués de manière plus générale dans le développement de la nation, l'importance sous-jacente de l'accès et de la mobilité.

Le programme des séminaires aura pour titre en anglais : -

**"The PIARC Programme of International Seminars  
- Roads, Transport and Development"**

et en français : -

**"Programme AIPCR de Séminaires internationaux  
- Routes, Transport et Développement"**

Toute annonce relative au Programme de Séminaires devra comporter le logo complet de l'AIPCR de façon à ce que le titre intégral de l'AIPCR "Association mondiale de la Route" apparaisse dans les deux langues.

Le programme sera conçu pour étudier une vaste gamme de problèmes relatifs aux routes et de questions présentant un intérêt particulier pour les nations en développement et en transition. L'objectif général du programme sera de :

“s’assurer que les besoins en matière de route et de transport routier de l’ensemble des pays membres de l’AIPCR soient largement reconnus de sorte que les problèmes non encore résolus puissent être abordés et traité ; il est possible de progresser grâce à l’échange d’expériences, au transfert de technologie, aux programmes de travail des Comités techniques, et à l’identification des recherches nécessaires pour combler les lacunes encore existantes dans les connaissances.”

On espère que de nombreux séminaires AIPCR seront combinés à des événements connexes organisés par d’autres entités. La durée totale de la réunion du Comité technique et du Séminaire ne devrait pas excéder une semaine ouvrable.

Une proposition de séminaire sera acceptée dans le programme et un numéro d’ordre lui sera affecté si les critères suivants sont remplis :

- a) Le séminaire est parrainé en tant que partie du programme de travail d’un ou plusieurs Comités techniques de l’AIPCR et il est tenu conjointement à une réunion de Comité technique à laquelle les représentants du pays hôte seront invités.
- b) Le pays hôte doit avoir un PNB par habitant inférieur à 10 000 USD et au moins 50 % de l’ensemble des séminaires doivent être organisés dans des pays dont le PNB par habitant est inférieur à 3 100 USD. Les pays dont le PNB par habitant est inférieur à 3 100 USD et dont la liste figure en Annexe A, sont ceux qui peuvent bénéficier du Fonds spécial de l’AIPCR.
- c) Dans le cas où le pays hôte est membre de l’AIPCR, il faut que le séminaire ait le soutien total du Premier Délégué auprès de l’AIPCR.
- d) Dans le cas où le pays hôte n’est pas membre de l’AIPCR, il est nécessaire d’avoir une invitation de la part d’un représentant du gouvernement de rang élevé, par exemple Directeur des routes, Ministre des transports.
- e) Le pays hôte doit être prêt à nommer un comité d’organisation qui s’occupera des dispositions pratiques au niveau local et qui assurera la liaison avec le(s) Comité(s) technique(s) de parrainage.
- f) Le pays hôte et le thème du séminaire doivent être approuvés par le Coordinateur de Projet P3. Il est de la responsabilité du Coordinateur de Projet P3 de s’assurer que le programme général représente équitablement une vaste gamme de sujets et les intérêts des différentes zones géographiques et des divers groupes linguistiques.
- g) Les séminaires seront présentés comme des événements internationaux ou régionaux. La participation au séminaire doit être ouverte aux délégués de tous les pays et une traduction simultanée efficace doit être assurée au moins pour le français et l’anglais.
- h) Le comité de parrainage de l’AIPCR accepte d’établir un mécanisme adapté pour évaluer la “performance” du séminaire en termes d’utilité pour les participants visés et de satisfaction de tout autre objectif.

- i) La qualité des séminaires est un élément essentiel. Tous les séminaires doivent être conçus pour donner une bonne image à la fois de l'AIPCR et du pays hôte. Il vaut mieux ne pas atteindre la cible de 40 séminaires plutôt que d'organiser des séminaires de mauvaise qualité.

Le séminaire sera organisé de manière à ce que :

- a) Le format détaillé du séminaire/atelier soit suffisamment souple, mais qu'au moins 40 % du temps soit consacré à des discussions et participation active et qu'au maximum 60 % du temps soit consacré aux présentations formelles.
- b) Au moins 50 % des intervenants soient extérieurs au pays hôte.
- c) Au moins une demi-heure soit réservée pour faire une présentation de l'AIPCR.
- d) Les organisateurs fassent en sorte que le séminaire permette d'identifier (a) 3 points ou problèmes majeurs qui seront soumis à examen lors du XXIIe Congrès mondial de la Route à Durban et éventuellement intégrés dans les programmes de travail, (b) jusqu'à 3 thèmes de recherche à présenter à l'AIPCR pour approbation et (c) le cas échéant, toute autre suggestion d'amélioration du Plan stratégique de l'AIPCR.
- e) Chaque fois que cela s'avérera approprié, la participation aux séminaires ne devra pas être limitée aux ingénieurs routiers. Les délégués et orateurs d'autres disciplines devraient être reçus afin d'apporter la plus large perspective possible sur tout thème abordé pendant les séminaires.
- f) Les organisateurs prépareront un bref résumé du Séminaire en français et en anglais. La longueur maximum du résumé dans une langue devrait être de 15 pages, figures incluses. Il devra comporter une brève évaluation du séminaire et la mesure dans laquelle il a atteint ses objectifs. Le résumé sera publié par l'AIPCR et financé sur le budget des publications.

### Financement

Il sera alloué une somme de 8 000 USD à chaque séminaire approuvé afin de contribuer aux coûts du séminaire. Les autres coûts seront supportés par les organisateurs avec l'aide d'autres sponsors, les droits d'inscription des délégués ou les fonds du pays hôte. Les dépenses bénéficiant du fonds des séminaires de l'AIPCR sont résumées en Annexe B, mais les événements mondains n'en bénéficieront pas.

En outre, un délégué de chaque pays dont le PNB par habitant est inférieur à 3 100 USD aura droit à une aide du Fonds spécial de l'AIPCR qui représentera jusqu'à 100 % des frais de voyage ou jusqu'à 100 % des frais de séjours. Les règles relatives à l'utilisation du Fonds spécial de l'AIPCR sont disponibles dans le Guide bleu de l'AIPCR.

Il est admis que le séminaire soit parrainé par des organismes non commerciaux. Le parrainage par des organismes commerciaux n'est pas autorisé pour le séminaire lui-même, mais il serait admis pour des événements mondains distincts associés au séminaire.

Une attention particulière devra être accordée au choix du lieu de réunion. Des salles confortables mais non luxueuses en dehors des capitales peuvent souvent offrir des installations excellentes à moindre coût et rendre plus aisée l'implication des délégués tout au long de la tenue du séminaire en évitant les conflits dus à la proximité de la capitale et à ses attraits ou à ses bureaux.

Les demandes pour débloquer le fonds des Séminaires de l'AIPCR devront être faites auprès de Colin Ellis, le Coordinateur de Projet P3 (c-ellis@dfid.gov.uk) avec copie au siège de l'AIPCR (piarc@wanadoo.fr). Chaque demande devra être accompagnée d'un budget détaillant l'utilisation escomptée des fonds de l'AIPCR et des fonds des autres sources, y compris les droits d'inscription des délégués et la contribution du pays hôte. Afin de s'assurer que le programme général soit équilibré et représente équitablement les attentes de tous les pays membres de l'AIPCR, il est demandé aux Comités techniques d'informer Colin Ellis de tous les projets de séminaire dès que possible.

La direction de l'ensemble du programme relève de la responsabilité du Comité C3 qui recevra, de la part de Colin Ellis agissant en qualité de Coordinateur de Projet P3, des mises à jour régulières sur les progrès accomplis.

### Thèmes

Les thèmes seront diversifiés et couvriront l'ensemble des activités des Comités techniques de l'AIPCR. On s'attend à ce que les thèmes prioritaires englobent les routes secondaires et de rabattement, le développement rural, les transports urbains intégrés, la pollution, la recherche, le transport de marchandises, la gestion de l'entretien, l'implication du secteur privé et la sécurité routière.

## ANNEXE A

### Pays pouvant bénéficier du Fonds spécial de l'AIPCR – Année 2000

(c'est-à-dire PNB par habitant inférieur à 3 100 USD en 1997 - source : Banque mondiale 1999)

Pays	PNB par habitant (USD)	Membre AIPCR
Albanie	750	
Algérie	1490	O
Angola	340	
Arménie	530	
Azerbaïdjan	510	
Bangladesh	270	O
Bélarus	2150	
Bénin	380	O
Bhoutan		
Bolivie	950	O
Botswana		
Bulgarie	1140	O
Burkina Faso	240	O
Burundi	180	
Cambodge	300	
Cameroun	650	O
Cap Vert		O
Rép. Centrafricaine	320	
Tchad	240	O
Chine	860	O
Colombie	2280	O
Congo, Rép. Dém.	110	O
Congo, Rép.	660	O
Costa Rica	2640	O
Cuba		O
Djibouti		
Dominique	1670	
Équateur	1590	O
Égypte	1180	O
Salvador	1810	
Érythrée		
Estonie	3330	O
Éthiopie	110	
Fidji		
Gabon		
Gambie		
Géorgie	840	
Ghana	370	
Guatemala	1500	O
Guinée	570	O
Guinée-Bissau	240	
Guyana		
Haïti	330	
Honduras	700	O
Inde	390	O

Indonésie	1110	O
Irak		
Côte d'Ivoire	690	O
Jamaïque	1560	
Jordanie	1570	
Kazakhstan	1340	
Kenya	330	O
Kirghizstan	440	
Laos	400	
Lettonie	2430	O
Lesotho	670	
Lituanie	2230	O
Macédoine	1090	
Madagascar	250	O
Malawi	220	
Maldives		
Mali	260	
Mauritanie	450	
Moldavie	540	
Mongolie	390	O
Maroc	1250	O
Mozambique	90	
Myanmar		
Namibie	2220	
Népal	210	
Nicaragua	410	O
Niger	200	
Nigeria	260	
Pakistan	490	O
Panama	3080	O
Papouasie N <sup>elle</sup> Guinée	940	
Paraguay	2010	O
Pérou	2460	O
Philippines	1220	O
Roumanie	1420	O
Russie	2740	O
Rwanda	210	
Sénégal	550	O
Sierra Leone	200	
Îles Salomon		
Sri Lanka	800	O
Soudan		
Swaziland		
Syrie	1150	O
Tadjikistan	330	
Tanzanie	210	O
Thaïlande	2800	O
Togo	330	
Tonga		O
Tunisie	2090	O
Turkménistan	630	
Ouganda	320	O
Ukraine	1040	O

Ouzbékistan	1010	O
Vanuatu		
VietNam	320	
Samoa occidentales		
Yémen	270	O
Zambie	380	
Zimbabwe	750	O



## **ANNEXE B**

### **Dépenses pouvant bénéficier du Fonds des Séminaires de l'AIPCR**

Le Fonds des Séminaires de l'AIPCR peut être utilisé pour financer les coûts de :

Fourniture des installations d'interprétation simultanée,  
Fourniture des équipements adaptés de conférence / séminaire,  
Transport entre le séminaire et l'aéroport le plus proche,  
Impression et distribution des plaquettes, communications, etc.

Le Fonds des Séminaires de l'AIPCR n'est pas disponible pour financer :

Frais de représentation ou repas d'affaires,  
Hébergement à l'hôtel des délégués et orateurs,  
Droits d'inscription des délégués,  
Rétribution des orateurs.